



Cité de l'Architecture et du Patrimoine

23^{ème} jour de grève pour les agents de sécurité de la société Korporate.

Depuis le 1^{er} janvier, les salariés de l'entreprise Korporate ont majoritairement cessé le travail afin d'obtenir le respect des dispositions légales et conventionnelles par leur employeur.

Au 23^e jour de grève, force est de constater que la société Korporate Sécurité utilise tous les artifices à sa disposition pour jouer le pourrissement du conflit alors qu'elle aurait pu faire le choix d'une résolution rapide en prenant les engagements écrits nécessaires.

Pis encore, alors que la Cgt a sollicité l'Inspection du Travail le 18 janvier pour lui demander d'intervenir comme médiatrice dans ce conflit, la société Korporate reste totalement sourde.

Côté ministère de la Culture, nous faisons le constat que les interventions ne portent pas comme il le faudrait. C'est pourquoi, la Cgt a demandé à la Ministre elle-même de trouver les voies et moyens les plus adéquats pour que la société Korporate accepte la médiation de l'Inspection du Travail dès aujourd'hui.



Pour mémoire, la situation rencontrée par les agents travaillant à la surveillance des salles de la Cité de l'Architecture et du Patrimoine est un exemple des conséquences du recours à la sous-traitance et des pratiques sociales en vigueur dans les entreprises de la prévention-sécurité.

En dépit de la Charte Sociale en vigueur au sein des établissements relevant du Ministère de la Culture qui préconise une vigilance particulière du donneur d'ordre lors de l'attribution de marchés, nous constatons une dégradation continue des conditions de travail et de rémunération des agents de sécurité.

Korporate Sécurité a, en l'occurrence, remporté l'un des marchés prévention-sécurité du site prestigieux de la Cité de l'Architecture et du Patrimoine. A la faveur de cette passation de marché, cette entreprise a délibérément cherché à obtenir le départ des salariés travaillant pour certains depuis plus de quinze ans sur le site. Son but étant de sous-traiter elle-même ce marché à d'autres prestataires.

Les revendications à l'origine du mouvement de grève suffisent à décrire le comportement de Korporate Sécurité :

- **Maintien des agents sur le site de la Cité de l'Architecture et du Patrimoine et maintien des plannings et des rythmes de travail.**
- **Respects des postes et des contrats, respect du délai pour la délivrance des plannings mensuels.**
- **Fourniture d'uniformes neufs et adaptés.**
- **Transmission aux salariés des accords et décisions applicables dans l'entreprise.**

Un rassemblement de soutien a lieu actuellement ce lundi 23 janvier 2023 depuis ce matin devant la Cité de l'architecture et du patrimoine.

La Ministre de la Culture doit intervenir en toute urgence pour faire entendre raison aux dirigeants de la société Korporate qui jouent le pourrissement avec des méthodes totalement déloyales.

Rima Abdul Malak, c'est votre Ministère, c'est votre responsabilité !

Pour exprimer sa solidarité avec les grévistes: <https://www.cotizup.com/salarie-capakorporate-securite>

Paris, le 23 janvier 2023